



Salle de sport, refus d'adhérer mais vient s'entraîner quand même

Par **franck94**, le **05/03/2016** à **23:42**

bonsoir, je suis président d'une association sportive à but non lucratif au sein de mon travail. j'ai un problème avec certaines personnes qui trouvent que 70 euros l'année est trop cher, et viennent s'entraîner quand même à mon insu. que risquent-elles si je porte plainte?